



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-144609>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-144609**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : APHP Sorbonne Université

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Appel à candidature pour un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la mise aux normes et l'extension de la médecine nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université

Description : Appel à candidature pour un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la mise aux normes et l'extension de la médecine nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université

Identifiant de la procédure : 6886a1e3-921f-40f1-ab74-a5dabf8d112b

Identifiant interne : APHPSU24-059

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Appel à candidature pour un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la mise aux normes et l'extension de la médecine nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université

Description : Appel à candidature pour un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la mise aux normes et l'extension de la médecine nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. Sorbonne Université

Identifiant interne : APHPSU24-059

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le présent concours de maîtrise d'oeuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre sur esquisse + pour la Mise aux normes et l'extension de la Médecine Nucléaire sur le site de la Pitié Salpêtrière au sein du groupe hospitalier AP-HP. SORBONNE UNIVERSITE. Ce projet d'environ 2600 m² de Surface Dans OEuvre prévoit l'extension du bâtiment de la Cour des Consultations et la réhabilitation du service existant au RDC du bâtiment. Description : Ce marché sera décomposé en trois tranches : - Une tranche ferme composée de : ESQ/DIAG- APS - APD incluant le dépôt du permis de construire - Une tranche optionnelle 1 relative aux PRO - DCE - ACT - Une tranche optionnelle 2 relative aux VISA - DET - AOR du projet. Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) - Mission complémentaire Ordonnancement Pilotage et Coordination (O.P.C.) - Mission complémentaire de coordination Sécurité des Système d'Incendie (C.S.S.I.) - Mission complémentaire de Synthèse pour la phase chantier (SYN) Durée : A titre prévisionnel, la mission du maître d'oeuvre devrait démarrer dès notification du marché fin 2025 pour une durée de 40 mois (hors période de parfait achèvement). Les dates prévisionnelles de réalisation de l'opération sont les suivantes : - Date prévisionnelle de commencement du marché : 4e Trimestre 2025 - Date prévisionnelle de démarrage du chantier : 1er Trimestre 2027 - Date prévisionnelle de réception de l'ouvrage : 2e Semestre 2028 Jugement des offres : Les offres seront jugées par rapport aux critères suivants hiérarchisés comme suit: 1. Respect du programme fonctionnel: - adéquation des fonctionnalités proposées à l'organisation demandée (respect des interfaces, proximités ou éloignement); - fonctionnalité des locaux ; - respect des surfaces utiles par local et par entité fonctionnelle. 2. Qualité architecturale et d'insertion dans le site: - parti architectural et image donnée; - qualité d'insertion, traitement des abords et des accès, respect des règles d'urbanisme; - optimisation de l'utilisation du site pour répondre aux principes d'organisation souhaités. 3. Qualité de la note technique: - au regard des dispositions du Programme; - dispositif de façade proposée pour assurer un confort thermique et facteur d'économie d'énergie; - principe constructif proposé pour la réalisation du projet; 4. Crédibilité de l'enveloppe financière prévisionnelle donnée et du calendrier: -

adéquation de l'enveloppe financière avec les caractéristiques dimensionnelles (rendement Sdo/Su) et avec l'image architecturale donnée, le parti constructif et les solutions techniques proposées; - délai d'étude et de réalisation (adéquation du calendrier de la maîtrise d'ouvrage avec celui de la maîtrise d'oeuvre) et qualité de la méthodologie proposée pour s'assurer de la bonne exécution des prestations.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Conditions d'effectifs et de chiffre d'affaires

Description : Le présent avis s'adresse à une équipe de maître d'oeuvre qui devra être composée des membres suivants : - un cabinet d'architecte (mandataire du groupement) ; - un ou plusieurs bureaux d'études techniques tous corps d'état, clos et couvert+ compétence PCR; spécialisé dans le désamiantage/déplombage - un économiste de la construction (qui se verra confier dans tous les cas une mission de suivi en phase exécution). Conditions d'effectifs et de chiffre d'affaires (CA) requises : - Pour le cabinet d'architectes : au moins 5 architectes DPLG ou HMNOP et un CA supérieur à 1 M euro(S) HT - Pour le bureau d'études techniques tous corps d'état : au moins 5 personnes et un CA cumulé supérieur à 0.7 M euro (S) HT - Pour l'économiste de la construction : au moins 2 économistes et un CA supérieur à 0.3 M euro(S) HT Le mandataire d'un groupement ne peut se présenter comme mandataire dans plusieurs candidatures. L'Architecte ne pourra proposer qu'un seul groupement. Il n'est pas souhaité par le maître de l'ouvrage qu'un même bureau d'étude et un même économiste se présentent avec plus de cinq cabinets d'architecte, mandataires d'un groupement participant à la consultation. Le groupement sera de forme solidaire, si le groupement répond sous forme conjointe, le pouvoir adjudicateur pourra exiger la transformation du groupement en une forme solidaire. Agrément des candidatures : Nombre de candidats envisagé : 3 - Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : 1. Références de chaque membre de l'équipe dans des opérations de taille et de complexité équivalentes ; Pondéré à 60% 2. Moyens humains et matériels, cohérence de l'équipe ; Pondéré à 40%

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Valeur de la prime : 30,000 Euro

Lieu de réception de la prime : 0

Informations complémentaires : Conformément à l'AAPC le montant de la prime à verser à l'ensemble des concurrents ayant remis leur prestation est de 30 000 HT pour l'esquisse +. La rémunération du marché de maîtrise d'oeuvre attribuée à l'issue du concours tiendra compte de cette prime reçue par l'équipe lauréate. Le jury pourra déclarer que des prestations sont incomplètes ou ne répondent pas en tout ou partie au programme et aux exigences du concours, dans ce cas l'indemnité sera négociée à la baisse.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date limite de réception des demandes de participation : 29/01/2025 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Deux mois à compter de la notification du rejet de l'offre

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : APHP Sorbonne Université

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : APHP Sorbonne Université

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : APHP Sorbonne Université

Organisation qui traite les offres : APHP Sorbonne Université

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : APHP Sorbonne Université

Numéro d'enregistrement : 26750045201928

Adresse postale : 47/83 Boulevard de l'hôpital

Ville : Paris cedex 13

Code postal : 75651

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Direction Générale, Cellule des marchés

Adresse électronique : secretariat.cellule-marche@psl.aphp.fr

Téléphone : 01 42 17 61 82

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177500055000130

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 01 44 59 44 00

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c2bc8f8b-4a07-46f2-ac67-e572a31ddca6 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 23/12/2024 à 16:41

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2024